

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du lundi 7 Novembre 2022 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le lundi 31 Octobre 2022 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 7 Novembre 2022.

L'an deux mille vingt et un, le sept Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Christelle Le Goff, Marini Maud, Bruno De Arcangélis, Lheullier Sylvain, Thierry Duclos

Absents : Monsieur Bernard Domingues

Absents excusés : Mesdames Fischer Stéphanie, Turon-labar Fabienne et Monsieur Courtade Mathieu

Monsieur Sylvain Lheullier est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 3 Octobre 2022
2. Délibération pour participation aux Escales d'Automne (augmentation de la participation)
3. Délibération pour convention mise à disposition d'un terrain privé à la Commune
4. Délibération pour création d'emploi au grade de rédacteur territorial
5. Délibération pour modification du tableau des effectifs
6. Délibération pour modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie
7. Arrêté pour désignation d'un correspondant incendie et secours

Questions diverses :

- Décorations de Noël
- Peinture des barrières devant la salle des fêtes

1) Approbation du compte rendu du 3 Octobre 2022 :

Suite à l'envoi du compte rendu joint à la convocation, Monsieur le Maire demande aux conseillers leurs observations.

Les membres du conseil municipal n'ayant pas d'observation à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 3 Octobre 2022, Monsieur le Maire informe que celui-ci est approuvé à l'unanimité.

9 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2) Délibération pour participation aux Escales d'Automne (augmentation de la participation) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de reprendre une délibération complémentaire à celle du 2022-004 du lundi 21 Février 2022 concernant une manifestation dans le cadre de la programmation des Escales d'Automne. La responsable du secteur arts vivants du

Département des Hautes-Pyrénées, a envoyé le récapitulatif des honoraires demandés en fonction d'une grille par rapport au nombre d'habitants. Pour la Commune de Tostat, il est demandé une participation à hauteur de 610 euros qui comprend la location du piano et la prestation de la pianiste. Le vote est effectué à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour la participation aux Escales d'Automne est approuvée à l'unanimité

3 Délibération pour convention mise à disposition d'un terrain privé à la Commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a préparé une convention de mise à disposition du terrain appartenant à un administré pour lui demander l'autorisation d'entreposer les grumes de bois en bordure de son champ pour les vendre à l'ONF.

Le vote est effectué à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour la convention de mise à disposition du terrain privé à la commune est approuvée à l'unanimité.

4 Délibération pour création d'emploi au grade de rédacteur territorial :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de la secrétaire se termine fin d'année. Pour pérenniser l'emploi, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de faire une création d'emploi au grade de rédacteur territorial à partir du 1^{er} Janvier 2023.

Monsieur le maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour création d'emploi au grade de rédacteur territorial est approuvée à l'unanimité.

5 Délibération pour modification du tableau des effectifs :

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que le tableau des effectifs doit être mis à jour à chaque fois qu'il y a modification des postes. Etant donné, qu'il y a création d'emploi au grade de rédacteur territorial, le tableau des effectifs va être modifié (voir tableau)

Monsieur le maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour modification du tableau des effectifs est approuvée à l'unanimité.

6 Délibération pour modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) prend en charge quatre nouveaux statuts à savoir :

- les infrastructures de recharge de véhicules électriques
- la production d'énergie renouvelable
- les feux tricolores
- les prestations en faveur de personnes morales extérieures

Certaines compétences sont optionnelles et d'autres pour le moment optionnelles.

Monsieur le Maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour modification des statuts de SDE est approuvée à l'unanimité.

7 Arrêté pour désignation d'un correspondant incendie et secours

L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités (ADAC) sollicite la Commune pour désigner un correspondant incendie et secours. Il est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Monsieur le Maire propose de voter à main levée

0 Abstention

0 Contre

9 Pour

La délibération pour modification concernant le correspondant incendie et secours est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Décorations de Noël : mise en place des décorations de Noël sur l'éclairage public. Les illuminations seront allumées de 18h00 à 23h00
- Peinture des barrières devant la salle des fêtes : Monsieur Colleau Joël propose de peindre les barrières de couleur rouille ou bleu.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 heures 30.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA

La secrétaire de séance

Sylvain Lheullier